

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 2810

83 – VAR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20250194. Date de parution : 9 octobre 2025. Annonce numéro : 1952. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

988 311 734 RCS Toulon.

BOB RECYCLE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 2742, Avenue Du Pdt John Kennedy, 83140 Six-Fours-les-Plages.

Origine du fonds : Etablissement secondaire acquis par achat au prix stipulé de 55000 EUR.

Etablissement : Etablissement secondaire.

Activité : Détail et de gros de tous produits manufacturés, réparation de tout appareil électronique.

Adresse : 2742, Avenue Du Pdt John Kennedy, 83140 Six-Fours-les-Plages.

Précédent propriétaire : 828 927 376 RCS Toulon. **BUMPER.**

Date de commencement d'activité : 7 août 2025.

Publication légale : Travaux Publics et Bâtiments du Midi du 29 septembre 2025.

Oppositions : Maître Morgane DE BRUYN, 434 allée François Aubrun Le Triangle Vert, bâtiment 1 - 13100 Le Tholonet pour la correspondance et 2742 avenue Président John Kennedy - 83140 Six-Fours-Les-Plages pour la validité.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 12/08/2025 enregistré au Service de l'Enregistrement de SDE de TOULON le 11/09/2025, Dossier Dossier n° 202500047154 Adresse de l'ancien propriétaire : 109 Rue d'Ollioules 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES. Adresse du nouveau propriétaire : 2742 Avenue du Président John Kennedy 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..